

FAITS SAILLANTS

- Le Commissaire Européen chargé de la coopération internationale et du développement s'est rendu à Gaoui, le 10 avril 2017, où il s'est imprégné des conditions de vie des 5 000 retournés tchadiens de la République Centrafricaine (RCA) vivant sur ce site.
- Dans la région du Lac, de nouveaux déplacements sont rapportés en même temps que des mouvements de retour dans les villages d'origine situés sur les îles pour la plupart.

CHIFFRES CLÉS

Population	13,2M
Taux d'alphabétisation	37,3%
Espérance de vie	51,9 ans
Taux de mortalité des <5 ans	133/1 000
Taux de mortalité maternelle	860/100 000
Personnes affectées	8,1M
Personnes dans le besoin	4,7 M
Accès à l'eau potable	54%
PDI (dont enregistrés au 31/01/2017)	103 6700 (90 911)
Réfugiés	398 367
Retournés	86 901
Ressortissants de pays tiers	322

FINANCEMENTS

589 millions
fonds requis (en US\$)

12,2%
financés



Au sommaire

[Visite du Commissaire Européen à Gaoui P.1](#)

[Lac : nouveaux déplacements et retours P.3](#)

[En bref P.4](#)

Le Commissaire Européen visite les retournés de Gaoui

Des solutions durables en cours de mise en œuvre

Après deux ans d'assistance humanitaire continue sur le site de Gaoui, où vivent plus de 4 500 retournés tchadiens de la République Centrafricaine (RCA), les communautés du site et la communauté humanitaire ont commencé à plaider pour une assistance principalement orientée vers les solutions durables pour faciliter la réinsertion socio-économique des retournés (délivrance de documents d'identité, accès au logement, activités génératrices de revenus...).



Crédit : OCHA/N. Frérotte. Le Commissaire Européen, M. Mimica à l'écoute des retournés.

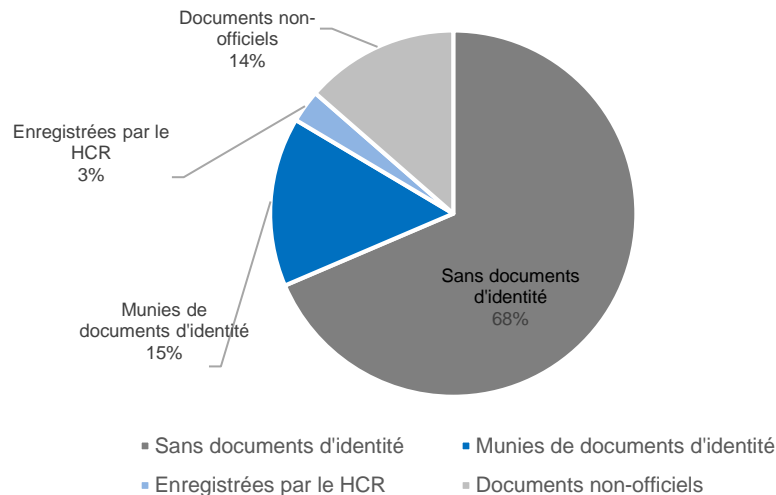
s'imprégner des conditions de vie des retournés tchadiens de la RCA vivant sur ce site, trois ans après leur arrivée au Tchad. Les retournés ont relevé les conditions de vie précaires dans lesquelles ils vivent sur le site : entre autres l'accès réduit aux soins de santé, le manque d'assistance alimentaire, des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement en état de dégradation, et la prostitution des jeunes filles comme stratégie négative de survie.

Alors que les besoins en termes de solutions durables se sont accentués après le retrait progressif des organisations humanitaires du site, lié au manque de financement, la Commission Européenne, à travers la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO), a octroyé un financement pour faciliter l'intégration et la réinsertion des retournés dans la ville de N'Djamena.

Le Commissaire Européen chargé de la coopération internationale et du développement, M. Neven Mimica, accompagné du Secrétaire d'Etat auprès du Ministère français des affaires étrangères et du développement international, chargé du Développement et de la francophonie, M. Jean-Marie Le Guen, s'est rendu, le 10 avril 2017, à Gaoui pour

C'est ainsi que l'ONG française ACTED, en partenariat avec ECHO, a lancé le 6 avril 2017 un programme d'appui à la réinsertion socio-économique des retournés. Il s'agit d'une stratégie articulée autour de deux volets d'intervention basée sur la sortie volontaire du site à travers l'appui pour un logement décent et digne dans la ville de N'Djamena et un soutien aux activités génératrices de revenus et d'apprentissage de métiers à travers la dotation de kits de démarrage d'activités aux retournés. La première étape du programme consistait à vérifier le nombre de personnes présentes sur le site en procédant à un recensement et un profilage socio-économique des populations. Les résultats préliminaires de cette enquête, effectuée du 2 au 12 mai 2017 par ACTED, dénombrent 1 328 ménages totalisant 4 523 personnes à Gaoui dont 98% disent vouloir sortir du site.

Proportion des personnes possédant des documents d'identité ou non

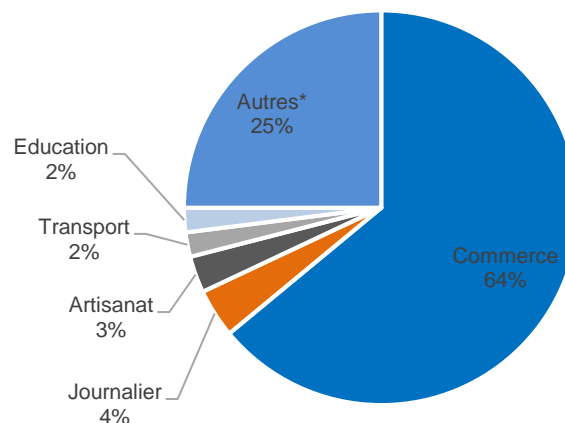


Source : ACTED, OCHA

La délivrance des documents d'identité aux retournés s'avère incontournable dans l'optique d'une réintégration socio-économique réussie.

Un aspect incontournable des solutions durables est l'obtention de documents d'identité. Selon les résultats provisoires de l'enquête d'ACTED, 68% des retournés tchadiens à Gaoui ne dispose d'aucun document d'identité, ce qui est un frein à la réintégration socio-économique. Actuellement, les opérations de délivrance de la carte nationale d'identité se sont arrêtées pour des raisons techniques selon le Gouvernement. Des discussions avec le Ministre de l'Administration du Territoire ont permis de saisir la Division de l'action politique et de l'état-civil (DAPEC) pour avancer sur ce dossier. La mairie du 8^{ème} arrondissement de la ville de N'Djamena pourrait alors commencer, dans les prochaines semaines, les opérations d'enregistrement et de délivrance des documents d'identité.

Proportion des retournés par type d'activité génératrice de revenus (AGR)



Source : ACTED, OCHA

*Cette catégorie concerne les types d'AGR qui n'ont pas été cités.

Lors de la visite, le Coordonnateur humanitaire au Tchad, M. Stephen Tull, a mis en exergue la problématique de la documentation légale à laquelle ces retournés sont confrontés depuis leur arrivée au Tchad et a rappelé que la situation de Gaoui était une illustration des conditions de vie et des difficultés vécues par plus de 82 000 retournés tchadiens dans le Sud du pays qu'il fallait inclure dans ce processus de recherche de solutions durables.

La Ministre de la Femme, de la protection de la petite enfance et de la solidarité nationale a rassuré les retournés et le Commissaire Européen du fait que le Gouvernement de la République du Tchad ne s'était pas désengagé de ses responsabilités.

Cette allocation d'ECHO est un catalyseur dans le démarrage de la mise en œuvre des



Crédit : ACTED/M.Testa. L'implication des personnes affectées dans la mise en œuvre des programmes d'assistance est capitale. Ici, l'ONG ACTED à l'œuvre.

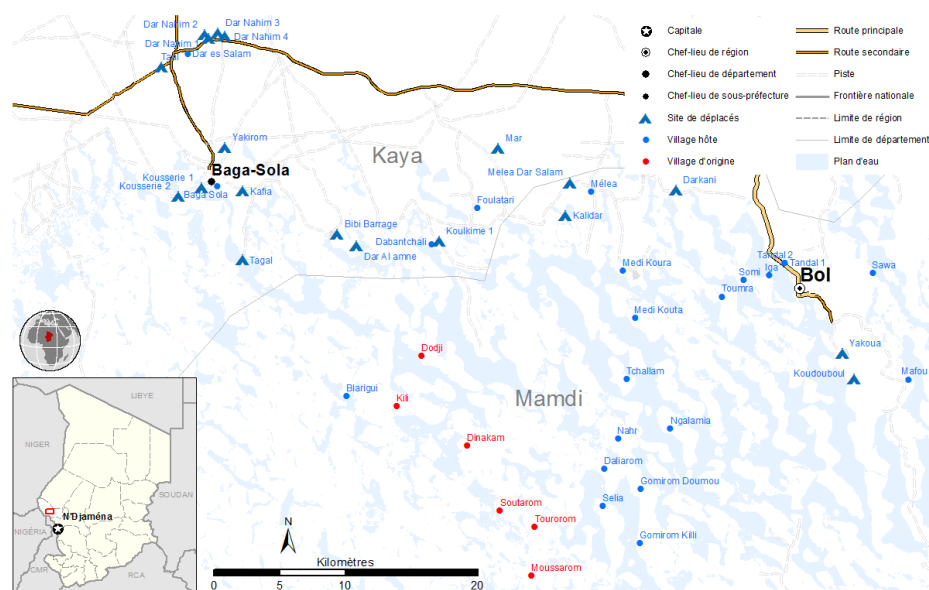
solutions durables au profit des retournés de Gaoui. Cependant, une synergie d'actions de développement s'avère nécessaire pour sortir définitivement ces personnes de la situation de dépendance à l'aide dans laquelle elles se trouvent. En d'autres termes, il est question d'adopter la nouvelle façon de travailler, promue lors du Sommet mondial de l'aide humanitaire de mai 2016 à Istanbul (Turquie) dont la finalité est de réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités et de renforcer les capacités des communautés affectées à faire face aux chocs futurs.

De nouveaux déplacements de personnes sont rapportés dans la région du Lac en même temps que des alertes de retours de déplacés dans leurs zones d'origine, principalement dans les zones insulaires.

Lac : entre nouveaux déplacements et dynamiques de retours

La crise du bassin du Lac Tchad affecte, depuis fin 2014, près de 345 000 personnes dans la région du Lac dont environ 127 000 personnes déplacées. Ces déplacements ont eu un impact négatif sur les capacités de subsistance des populations hôtes et l'accès déjà limité aux services essentiels de base, tels que la santé, l'éducation, et l'eau potable.

Certains partenaires dont l'ONG PADIESE (Partenariat pour l'Appui et le Développement des Innovations en Education, Santé et Environnement) et MSF ont lancé des alertes faisant état de nouveaux déplacements dans les localités de Kousserie et Koulkimé, sous-préfecture de Baga-Sola. Selon des missions d'évaluation de la coordination du secteur des abris, articles ménagers essentiels et gestion des sites (cluster Abris/AME/CCCM), à Kousserie, les nouveaux déplacés (estimés à 1 012 personnes) proviendraient des villages de Kora (1 et 2), Garoua (1 et 2), et se seraient déplacés suite au départ des militaires de leurs localités, craignant ainsi d'éventuelles attaques de groupes armés facilitées par le vide sécuritaire ainsi créé par ce départ soudain. Les enregistrements de ces nouveaux déplacés ont été suspendus suite à des tentatives de gonflement des chiffres par les anciens déplacés.



Source : OCHA

Selon une mission d'évaluation multisectorielle organisée en février dernier près de 40 000 personnes, en grande majorité retournées, sont dans les zones insulaires et les villages au sud du canton de Bol

A Koulikimé, les nouveaux déplacés proviendraient de neuf villages dans les zones insulaires au sud-ouest de Bol (Dodji 1 et 2, Kilidodji 1 et 2, Douniakam, Moussaram, Trouaram, Choutaram et Kili) et se seraient déplacés suite à un sentiment d'insécurité. Au total 942 nouveaux ménages déplacés ont été estimés sur les trois sites de Koulikimé (dont 442 ménages à Koulikimé 1, 275 ménages à Koulikimé 2 et 225 ménages à Koulikimé 3), portant le total à 2 464 ménages soit 9 937 personnes déplacées. Les besoins prioritaires exprimés par les populations sont les vivres, l'eau potable et les articles ménagers essentiels (AME).

Ces nouveaux déplacements sont rapportés en même temps que des alertes de retours de déplacés dans leurs zones d'origine, principalement dans les zones insulaires.

Des mouvements de retour dans les zones au sud de Bol

Depuis fin 2016, des dynamiques de retour de populations déplacées sont observées dans certaines localités de la région du Lac. Suite à une alerte des autorités locales, une mission d'évaluation multisectorielle organisée en février dernier a rapporté la présence de près de 40 000 personnes, en grande majorité retournées, dans les zones insulaires et les villages au sud du canton de Bol. Ces zones étaient précédemment considérées vides suite aux évacuations du fait des opérations militaires. Suite à la mission d'évaluation multisectorielle, un plan de réponse conjoint a été finalisé afin de répondre aux vulnérabilités des 40 000 personnes identifiées dans les zones de retour. La mise en œuvre de ce plan requiert 16,6 millions de dollars, dont 495 400 dollars sont déjà mobilisés. En plus de ce montant, le **CERF a accordé une enveloppe de 3,5 millions de dollars** pour répondre aux besoins urgents identifiés. Par ailleurs, les autorités locales ont également rapporté de nouveaux retours dans les îles de la cuvette sud à proximité de Koulikimé (Kan, Dodji, Kadjila Bougourou et Maya). Bien qu'encore timide, cette dynamique de retour pourrait se renforcer et s'étendre à plusieurs localités. Une évaluation multisectorielle, recommandée dans ces nouveaux villages identifiés, est en cours de préparation.

La principale raison des retours serait la préparation de la saison agricole (juin-septembre), essentielle pour la survie des communautés, malgré un contexte de sécurité volatile. Une demande récurrente des déplacés est l'appui aux moyens d'existence, l'accès à des solutions durables pour pouvoir recommencer à se prendre en charge.

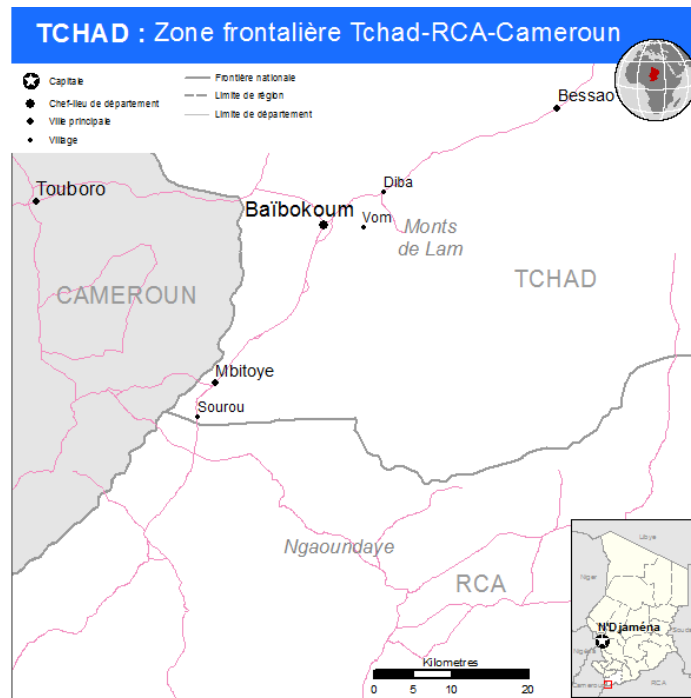
Dans un contexte où plusieurs mouvements de retour vers les zones d'origine sont observés, il est important de garantir les conditions sécuritaires et l'accès aux services essentiels de base dans ces villages pour assurer le maintien des indicateurs humanitaires dans ces nouvelles zones. Bien que n'ayant pas été reconduit au niveau de l'Assemblée, l'état d'urgence voit encore l'application de ses mesures au Lac, ce qui pourrait entraver la dynamique de retour.

En bref

Plus de 1 100 nouveaux réfugiés centrafricains au sud du Tchad

Début avril, plusieurs vagues de Centrafricains totalisant 1 125 personnes ont traversé la frontière tchadienne, s'arrêtant à Sourou (7 km de la frontière) où la population locale et les autorités les ont accueillis. Ces personnes disent avoir fui la situation sécuritaire fragile née des affrontements entre les combattants Anti-Balaka et ex-Seleka dans la zone de Ngaoundaye, nord-est de la République Centrafricaine.

Plus de 1 100 nouveaux réfugiés centrafricains ont été enregistrés depuis début avril au sud du Tchad et transférés par le HCR vers les sites de Diba et Vom situés à 45 km de la frontière.



Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et ses partenaires ont d'abord transféré ces nouveaux réfugiés sur les sites de Diba 1 et Vom, situé à 45 km de la frontière, où vivaient déjà plus de 1 700 réfugiés centrafricains, qui ont fui des situations similaires en juillet 2016. Certains des nouveaux arrivants ont cependant préféré rester à la frontière pour observer la situation qui prévalait de l'autre côté et retourner chez eux suite à la reprise du contrôle de la situation par les casques bleus de la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la République Centrafricaine (MINUSCA).

Le HCR et la CNARR (Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés) ont procédé à l'identification et l'enregistrement biométrique de ces personnes. L'on dénombre 49 enfants non-accompagnés et séparés parmi eux. Les ONG partenaires du HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont procédé à la prise en charge et l'assistance de ces réfugiés. Les nouveaux réfugiés ont également reçu des articles ménagers essentiels de la part du HCR.

Le HCR et ses partenaires ont aménagé le nouveau site de Diba 2 (situé à 2 km de Diba 1 et Vom) en y construisant 205 abris, 50 latrines, 50 douches, 2 forages et deux aires de lavages. Ce site qui a été octroyé par les autorités de Mbaïbokoum, servira à désengorger les anciens sites où les nouveaux arrivants ont été accueillis sous des tentes communautaires et chez certains anciens réfugiés.

Au total, le Tchad accueille plus de 72 000 réfugiés centrafricains, en plus des 317 000 réfugiés soudanais à l'est et des 8 600 Nigériens dans la région du Lac.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Florent Méhaule, Chef de Bureau, mehaule@un.org, Tel. (+235) 68 85 10 04

Naomi Frérotte, Chargée de l'Information Publique, frerotte@un.org, Tel. (+235) 66 90 16 33

Augustin Zusanné, Assistant Chargé d'Information Publique, zusanne@un.org, Tel. (+235) 63 90 09 13

www.unocha.org/tchad | www.reliefweb.int/country/tcd